



AVIS PUBLIC

Aux personnes intéressées par le plan d'urbanisme de la Municipalité

AVIS PUBLIC EST DONNÉ DE CE QUI SUIT :

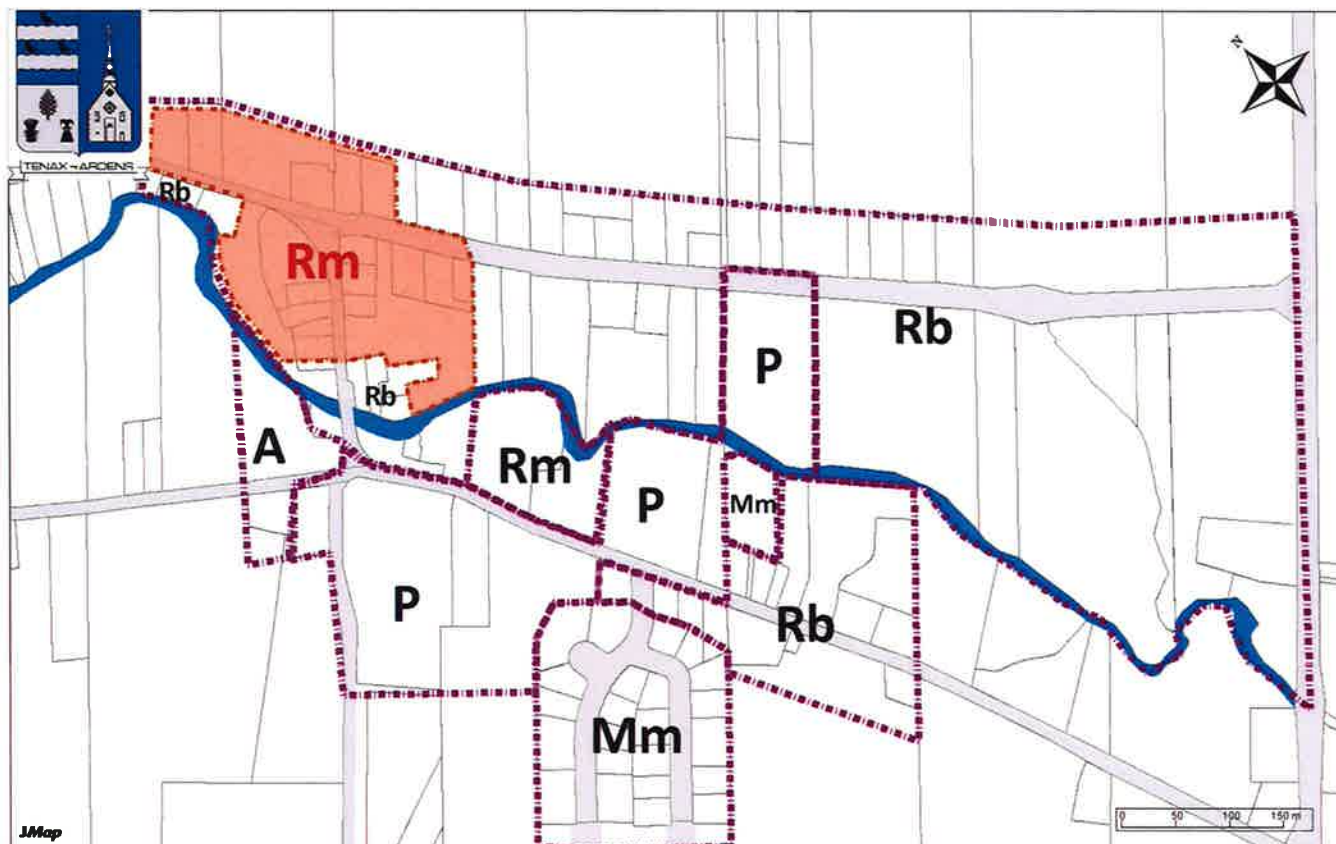
Lors d'une séance tenue le 15 août 2018, le conseil a adopté le projet de règlement 303-04-2018, règlement modifiant le plan d'urbanisme adopté par le règlement numéro 303-1991, règlement adoptant le plan d'urbanisme de la Municipalité de Saint-Paul afin de modifier le « Plan d'affectation du sol du périmètre d'urbanisation »

Objet et résumé du projet de règlement

Le présent règlement modifie le plan d'urbanisme de la Municipalité adopté par le règlement numéro 303-1991 afin d'extraire certains lots entourant l'intersection du boulevard de l'Industrie, du chemin Lagarde et de la rue du Curé-Dupont, de l'aire d'affectation Rb (résidentielle basse densité) et de créer l'aire d'affectation Rm (résidentielle moyenne densité) pour lesdits lots.

Illustration du plan modifié

L'illustration ci-après montre la modification apportée au Plan d'affectation du sol du périmètre d'urbanisation.



Secteur concerné

Assemblée publique de consultation

Une assemblée publique de consultation aura lieu **le 19 septembre 2018 à 19 h 15** à la Mairie de Saint-Paul, 18, boulevard Brassard, Saint-Paul. Au cours de cette assemblée, on expliquera le projet de règlement et les conséquences de son adoption ou de son entrée en vigueur et entendra les personnes et organismes qui désirent s'exprimer.

Ce projet de règlement est disponible pour consultation au bureau de la municipalité, du lundi au vendredi aux heures d'ouverture.

DONNÉ à SAINT-PAUL, ce SEIZIÈME jour du mois d'AOÛT deux mille dix-huit.



Directeur général et secrétaire-trésorier
M^e Richard B. Morasse